

Questions fréquemment posées: Avocats spéciaux nommés par le tribunal (CASA)

Qu'est-ce que CASA ?

CASA signifie Avocat spécial nommé par la Cour. Nous défendons bénévolement les enfants placés en famille d'accueil auprès du système judiciaire et de la communauté. CASA veille à ce que les besoins des enfants soient satisfaits, que leurs voix soient entendues et qu'ils se trouvent dans un environnement sûr et favorable où ils peuvent s'épanouir !



Qu'est-ce qu'un bénévole CASA ?

Un CASA est un membre de notre communauté qui a suivi la formation de 40 heures de CASA ! Ils viennent de tous horizons mais ont une chose en commun : aider les enfants à changer leurs histoires.

Que fait un bénévole CASA ?

Les bénévoles de CASA jouent un rôle essentiel dans la défense de l'intérêt supérieur des enfants au sein de la communauté et du système judiciaire. Ils y parviennent en rendant visite à leur enfant CASA chaque semaine, en se connectant avec l'enfant et son système de soutien, en se renseignant sur ses besoins uniques et en comparaisant devant le tribunal. Le plaidoyer de CASA est enraciné dans un plaidoyer individualisé qui reconnaît et embrasse l'identité culturelle, les normes et les valeurs uniques des enfants et de leurs familles.



À quoi ressemble la formation des bénévoles ?

Les bénévoles participent à un cours virtuel de 7 semaines sur le développement de l'enfant, les traumatismes, la dynamique familiale, l'humilité culturelle et le système de protection de l'enfance et observent les procédures judiciaires. Ils acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des défenseurs efficaces des enfants devant le système judiciaire.

Que peut faire CASA lors des visites avec l'enfant ?

- Les bénévoles de CASA peuvent rencontrer l'enfant là où il vit et dans la communauté.
- Ils peuvent participer à des activités adaptées à l'âge de l'enfant et lui parler en tête-à-tête.
- Les bénévoles de CASA ne peuvent pas surveiller les enfants ni les transporter.

Les bénévoles sont-ils sélectionnés ?

Oui, chaque bénévole doit soumettre une candidature écrite, passer par un processus d'entretien et se soumettre à une vérification des références, des antécédents criminels, du registre des délinquants sexuels et de l'autorisation du registre central du DHHS.



Les bénévoles doivent-ils respecter la confidentialité ?

La confidentialité fait partie de nos normes nationales et étatiques pour les bénévoles. À chaque nouveau cas, les bénévoles renoncent à notre politique de confidentialité pour garantir cela. Cependant, les bénévoles de CASA sont tenus de partager des informations avec le juge, l'assistant social et l'avocat des enfants/parents. Cela se fait au moyen de rapports judiciaires et de témoignages lors d'audiences.



À quoi le bénévole CASA a-t-il accès ?

L'ordonnance du tribunal des bénévoles de CASA leur donne accès à tous les dossiers relatifs à l'enfant. CASA peut recevoir des informations concernant les soignants avec leur consentement. Les bénévoles de CASA assistent à toutes les réunions liées aux affaires et au tribunal et sont au courant de ces informations. Ils peuvent également assister à des rendez-vous scolaires et médicaux si nécessaire.



Quelle est la différence entre CASA et un travailleur social ?

- Les bénévoles de CASA sont affectés uniquement à l'enfant, tandis que les assistants sociaux sont affectés à tous les membres du dossier.
- Les bénévoles de CASA font partie de CASA for Kids, Inc., une organisation locale à but non lucratif en dehors du système de protection de l'enfance.
- Les assistants sociaux travaillent pour des agences du système de protection de l'enfance. Les bénévoles de CASA sont des bénévoles, ce qui signifie qu'ils ne sont pas payés pour leur plaidoyer.



Qui soutient mon bénévole CASA ?

Les bénévoles de CASA sont supervisés, soutenus et encadrés par les superviseurs de CASA Advocate. Les superviseurs des défenseurs sont des employés de CASA qui travaillent à temps plein. CASA dispose également d'un gestionnaire de programme qui soutient et supervise tous les superviseurs des défenseurs et les superviseurs de recrutement et de formation qui offrent des opportunités de formation et de formation continue. Pour savoir qui est votre superviseur de défenseur CASA, veuillez jeter un œil à la carte de visite ci-jointe !

